



35 2014

FemInfo

*Verein Feministische Wissenschaft Schweiz
Association Suisse Femmes Féminisme Recherche
Associazione Svizzera Donne Femminismo Ricerca
Swiss Association of Feminist Studies*



Vorwort · Avant-propos	4	Seitenblicke: Wissenschaftspolitik Regards sur la politique scientifique	
FemWiss in Aktion · FemWiss en action		• Assurance chômage et division sexuée du travail en Suisse	31
• Vollversammlung 2014 / Assemblée générale 2014	6		
• Jahresbericht 2013	7		
• Rapport d'activités 2013	9	Wer ist sie? · Qui est-elle?	
		• Brigitte Studer	33
Mitglied im Fokus · Parcours de membre		Publikationen · Publications	
• Evelyne Zinsstag: Ein feministisches Erwachen	12	• Gleichstellungsbüros weltweit	34
• Fenneke Reysoo: Parcours multiple	13		
Feministische Seitenblicke · Regards féministes			
• Un couple aux aspirations avant-gardistes	14		
• Travail, luttés et inégalités	15		
• Prostitution - Ein Beruf wie jeder andere?	16		
• La prostitution - une profession comme une autre?	23		
• Fun home, autobiographie féministe	30		

Chère lectrice, cher lecteur,

Ce numéro de FemInfo est l'occasion d'aborder plusieurs actualités de la recherche en études genre au sein des hautes écoles de Suisse et de s'interroger sur un sujet qui agite le monde politique et militant depuis que de nouvelles lois sont discutées dans divers contextes nationaux : la prostitution, au sujet de laquelle Alma Redzic, notre secrétaire, nous livre quelques réflexions. Ce premier numéro de 2014 est également l'occasion d'un retour sur des événements qui ont ponctué la vie de FemWiss en 2013, avec notre rapport d'activités : la remise du FemPrix à la Frauenraum ainsi que la fantastique fête organisée pour les 30 ans de l'association, qui s'est tenue elle aussi dans la superbe Frauenraum. Nous profitons de remercier toutes les femmes qui se sont jointes à nous pour faire la fête !

Concernant la recherche en études genres, trois thèses de doctorat, dont deux fraîchement terminées, sont présentées. Celles-ci témoignent de l'intérêt des historiennes pour le rapport entre genre et travail, à travers une analyse de genre de l'assurance chômage en Suisse dans une perspective historique et une recherche sur les processus historiques de la construction des inégalités au travail. Une troisième thèse, de Christine Scheidegger s'intéresse quant à elle aux politiques en matière d'égalité des sexes dans des contextes nationaux divers.

La recherche en histoire du genre est également à l'honneur avec le parcours de la professeure Brigitte Studer, à qui l'histoire des

femmes et du genre en Suisse doit beaucoup. Outre ce parcours passionnant, deux autres chercheuses féministes racontent des trajectoires hautes en couleurs : Fenneke Reysoo et son approche peu commune de la recherche qui la conduit sous différentes latitudes et Evelyne Zinsstag qui s'éveille au féminisme à travers la théologie.

Ce numéro est également l'occasion d'aborder des thématiques plus légères et au centre de l'actualité culturelle, comme la bande dessinée de Bechtel « Fun Home » qui nous emmène dans un univers décalé et le film de Daniel Schweizer sur le mythique couple Von Roten.

Bonne lecture !

Anne Perriard et Sarah Kiani

Liebe Leserin, lieber Leser

In dieser Ausgabe der FemInfo werfen wir einen Blick auf einige aktuelle Forschungsthemen der Gender Studies an Schweizer Hochschulen. Dazu untersuchen wir das Thema Prostitution, das politisch engagierte Menschen bewegt, seit neue Gesetze in verschiedenen kantonalen und nationalen Gremien zur Diskussion stehen. Unsere Geschäftsführerin, Alma Redzic, liefert einige Denkanstösse dazu.

Diese erste Ausgabe der FemInfo im 2014 bietet auch die Gelegenheit, im Jahresbericht auf Veranstaltungen zurückzublicken, die dem Vereinsjahr einen besonderen Glanz verliehen haben: auf die Verleihung des FemPrix an den Frauenraum und auf das fantastische Fest zum 30-Jahr-Jubiläum von FemWiss in ebendiesem wunderbaren Frauenraum. Bei dieser Gelegenheit danken wir allen Frauen, die mit uns gefeiert haben.

Zur Forschung in den Gender Studies werden drei Dissertationen vorgestellt – zwei davon wurden soeben abgeschlossen. Sie zeigen auf, dass sich Historikerinnen für die Beziehung zwischen Gender und Arbeit interessieren: mit einer Gender-Analyse der Arbeitslosenversicherung aus historischer Perspektive und der Untersuchung historischer Prozesse, die zur Konstruktion von Ungleichheit in der Arbeitswelt geführt haben. Die dritte Dissertation von Christine Scheidegger befasst sich aus der Perspektive der Politologie mit der Gleichstellung der Geschlechter in verschiedenen inter- und nationalen Kontexten.

Die historische Gender-Forschung steht ebenfalls im Zentrum der Laufbahn der Professorin Brigitte Studer, der die Frauen- und Gender-Geschichte in der Schweiz viel verdankt. Neben dieser spannenden Laufbahn berichten zwei weitere feministische Forscherinnen von ihren facettenreichen Werdegängen: Fenneke Reysoo und ihr ungewöhnlicher Forschungszugang, der sie in verschiedenste Zweige geführt hat, sowie Evelyne Zinsstag, die sich den Feminismus via Theologie erschloss.

Im Weiteren wenden wir uns leichteren, kulturell aktuellen Themen zu, wie dem Comic „Fun Homes“ von Bechtel, der uns in ein unkonventionelles Universum entführt, und dem Film von Daniel Schweizer über das mythenumwobene Ehepaar Von Roten.

Eine spannende Lektüre!

Anne Perriard et Sarah Kiani

VOLLVERSAMMLUNG 2014

Mittwoch, 30. April 2014, 18.30 Uhr
Ort: Universität Bern, Raumnr. 205
Hallerstrasse 6, 3012 Bern

Traktanden:

1. Protokoll der Vollversammlung vom 16. April 2013
2. Vorstellung des Jahresberichts 2013
3. Finanzen
 1. Jahresrechnung 2013
 2. Bericht der Revisorinnen
 3. Budget 2014
4. Anträge aus dem Vorstand und Geschäftsführung
5. Diskussion und Beschlussfassung
6. Wahlen
 1. Neuwahl des Vorstands
 2. Neuwahl der Revisorinnen
7. Apéro

Die schriftliche Einladung folgt Ende März.

Wir bitten um Anmeldung an info@femwiss.ch

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2014

Mercredi, 30 avril 2014, 18h30
Lieu: Université de Berne, salle 205
Hallerstrasse 6, 3012 Berne

Ordre du jour:

1. Procès-verbal de l'Assemblée générale du 16 avril 2013
2. Présentation du rapport d'activité 2013
3. Finances
 1. Comptes annuels 2013
 2. Rapport des réviseuses
 3. Budget 2014
4. Demandes du comité national et de la secrétaire générale
5. Discussion et décision
6. Elections
 1. Elections du comité
 2. Elections des réviseuses
8. Apéro

L'invitation suivra fin mars.

Veillez vous inscrire à info@femwiss.ch.

JAHRESBERICHT 2013

Vereinsvorstand

Vollversammlung

Die FemWiss Vollversammlung fand am 16. April 2013 im Frauenraum der Reithalle in Bern statt. Zwischen 20 und 25 Frauen nahmen an der Versammlung teil. Im Anschluss an die Veranstaltung wurde die FemPrix Auszeichnung an die Frauengruppen der Reitschule vergeben.

Die Rechnung 2012 des Vereins wies einen Gewinn von CHF 2'019.05 aus. Der Gewinn wurde durch verminderte Ausgaben bei Personal, Infrastruktur und allgemeinem Verwaltungsaufwand erreicht.

Änderungen im Vorstand und Neuwahlen:

Rücktritt: Nina Fargahi
Neuwahl: Anne Perriard, Chantal Nina Kouoh
Wiederwahl: Magdalena Rosende, Séverine Rey, Julika Funk, Sarah Kiani

Revisorinnen: Ursula Lipecki, Nicole Gysin, Cordula Bieri
Nach dem statuarischen Teil folgte die Verleihung des FemPrix.

FemPrix

Der FemPrix wurde zum sechsten und letzten Mal verliehen: dieses Jahr an die Frauen des Frauenraums der Reithalle Bern. Fabienne Amlinger hielt einen wunderbaren Vortrag zum Thema „Von Bewegungssaboteurinnen zum feministischen Gewissen. Frauengruppen in der Reitschule“.

Zum ersten mal wurde der FemPrix an einen Veranstaltungs- und Begegnungsort verliehen. Seit zwanzig Jahren ist der schönste Raum im alternativen Kulturzentrum der Stadt Bern politische Heimat für viele bewegte Feministinnen. Heute wird der Frauenraum von einem Kollektiv betrieben, welches kulturelle und gesellschaftspolitische Veranstaltungen organisiert und den Frauenraum als Begegnungsort für Frauen benutzt und als Plattform bespielt. Der Frauenraum öffnet Diskussionsräume für feministische Fragestellungen aus der Genderforschung, der Gleichstellungsarbeit oder der Praxis und stellt sie in einen gesellschaftspolitischen Rahmen.

Vereinspolitik

Im Vereinsjahr 2013 hat Alma Redzic die Geschäftsführung von Cordula Bieri übernommen. Alma Redzic studiert Rechtswissenschaften und sitzt für die Grünen im Kantonsparlament Zürich. Die Problematik der Diskriminierung von Frauen beschäftigt sie sehr. Ebenso die mannigfaltige Ungerechtigkeit Minderheiten gegenüber. Sie kämpft gegen Stereotype und

scheut sich nicht, das Patriarchat beim Namen zu nennen. Es liegen mehrere Jahrtausende der patriarchalischen Herrschaft hinter uns und ein, zwei nette Gesetztestexte werden diese nicht aus der Gesellschaft verbannen. Es braucht noch einiges mehr an Anstrengung, Gleichstellung in die Tat umzusetzen.

Anfang des Jahres 2013 hat FemWiss eine Befragung durchgeführt, um mehr darüber herauszufinden, wie die zum Teil langjährigen Mitglieder den Verein und das Publikationsorgan FemInfo wahrnehmen, wo sie die Hauptaufgaben des Vereins verorten und wo sie Stärken und Schwächen sehen. Die Auswertung der Mitgliederbefragung, die im FemInfo 33 präsentiert wurde, hat viele positive Rückmeldungen betreffend dem Inhalt ergeben, mit vereinzelt aber sich teilweise auch widersprechenden Optimierungsmöglichkeiten. Einzelne Frauen fanden die Ausgewogenheit zwischen Portraits und wissenschaftlichen Beiträgen unausgewogen und andere wiederum schätzten genau die Möglichkeit, über das FemInfo andere Feministinnen kennenzulernen. Insbesondere wirdein vermehrter Austausch zwischen Wissenschaft, Gesellschaft und Politik gewünscht. Einhellig wurde jedoch die Aufmachung des FemInfo bemängelt. Wir nehmen die Kritiken sehr wohl wahr und werden entsprechend zu gegebener Zeit auch handeln. Im Verlauf des ganzen Jahres 2013 hat der Vorstand und die Geschäftsstelle verschiedene Bemühungen unternommen, um neue Vorstandsfrauen zu finden. Der Vorstand bestand nur aus sechs Frauen, was dazu führte, dass die Tätigkeiten vor allem auf die Redaktion

des FemInfos konzentriert wurden. Die Suche gestaltete sich eher schwierig, da viele Frauen bereits sehr engagiert und deren Zeitressourcen somit sehr knapp sind. Im Jahr 2013 fanden insgesamt sieben Vorstandssitzungen statt. Grundsätzlich lässt sich festhalten, dass eine Weiterführung des Vereins in bisheriger Form in Frage gestellt ist. An der Vollversammlung 2014 wird der Vorstand den Vereinsfrauen Anträge betreffend Weiterführung des Vereins mit einem neuen Vorstand stellen.

Am 13. Dezember 2013 fand denn auch unser 30-jähriges Jubiläum statt, an welchem 80 Frauen zu den fantastischen Stimmen der Reines prochaines und den peppigen Klängen von DJ Lorena Parini getanzt und fröhlich im Frauenraum in Bern gefeiert haben. Die Jubiläumsbroschüre wurde mittels Sponsoring finanziert. An dieser Stelle danken wir nochmals besonders der Stiftung Interfeminas, welche CHF 8'000.00 gespendet hat.

Wissenschaftspolitik

2013 wurde im FemInfo die Rubrik der NFP60-Projekte weitergeführt und bot damit FemWiss-Mitgliedern die Möglichkeit, die Forschung, die sie aktiv betreiben oder leiten, vorzustellen. Annegret Wigger und Gesine Fuchs präsentierten ihre Forschungsprojekte aus einem feministischen Blickwinkel. Das neue Hochschulförderungs- und Koordinationsgesetz wurde von Julika Funk im FemInfo 33 vorgestellt. Dieses wird uns auch in den nächsten Jahren noch beschäftigen.

Zuerst vertrat Julika Funk und danach Chantal Nina Kouoh den FemWiss Vorstand im Vorstand der Schweizerischen Gesellschaft für Geschlechterforschung (SGGF).

Alma Redzic vertrat den Verein Feministische Wissenschaft Schweiz im August 2013 am jährlichen Treffen der Präsidentinnen der Frauendachverbände. Nach einem Inputreferat zum Thema «Lohndiskriminierung: Zahlen und Fakten» präsentierte Jacqueline Fehr, SP-Nationalrätin, wie die Forderung Lohngleichheit als Voraussetzung für gleiches Rentenalter umgesetzt werden kann. Ruth Feller-Länzlinger der Projektstudien erklärte inwiefern, die Vereinbarkeitsproblematik in die kantonale Politikgestaltung und die Personalpolitik der Arbeitgebenden einbezogen wird, resp. eher nicht.

Geschäftsstelle

Die Adresskartei des Vereins zählte am 31. Dezember 2013 1004 Einträge.

Neueintritte 2013: 24 Mitglieder
4 FemInfo-AbonentInnen
Kündigungen 2013: 17 Mitglieder
7 FemInfo-AbonentInnen

Die Zeitschrift FemInfo erschien im Vereinsjahr viermal (Auflage 1100 Exemplare pro Nummer).

Die Geschäftsstelle erledigte Vorstandsaufträge und diverse Korrespondenzen, betreute die Mitglieder, organisierte die Vollversammlung, verfasste Artikel, erstellte die FemInfo-Ausgaben und führte die Buchhaltung.

Alma Redzic, Februar 2014

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2013

Comité national

Assemblée générale

L'Assemblée générale de FemWiss s'est tenue le 16 avril 2013 à la Frauenraum de la Reithalle à Berne. Environ 20 à 25 femmes y ont pris part. Elles est poursuivie par la remise du FemPrix aux femmes de la Frauenraum.

Les comptes de l'association en 2012 ont fait état d'un bénéfice de CHF 2'019.05. Ce résultat a été atteint grâce à la réduction des dépenses sur le personnel, l'infrastructure et les frais généraux d'administration.

Changement au sein du Comité national et élections :

Retrait: Nina Fargahi
Election: Anne Perriard, Chantal Nina Kouoh

Réélection: Magdalena Rosende, Séverine Rey,
Julika Funk, Sarah Kiani
Réviseuses : Ursula Lipecki, Nicole Gysin, Cordula Bieri

La partie statuaire a été suivie par la cérémonie de remise du FemPrix.

FemPrix

Le FemPrix a été remis pour la sixième et dernière fois de son histoire : cette année, il est remis aux femmes de la Frauenraum de la Reithalle à Berne. En introduction, Fabienne Amlinger a prononcé une conférence intitulée « Von "Bewegungssaboteurinnen" zum feministischen Gewissen. Frauengruppen in der Reitschule » (« De "saboteuses du mouvement" à la conscience féministe. Les groupes de femmes à la Reitschule »).

Pour la première fois, le FemPrix a été remis à un lieu de manifestation et de rencontre, la Frauenraum. Depuis vingt ans, ce lieu magnifique, figure emblématique de la vie culturelle alternative bernoise, accueille de nombreuses féministes engagées. Aujourd'hui la Frauenraum est gérée par un collectif qui organise des rendez-vous politiques et est un lieu de rassemblement féministe ainsi qu'une plateforme. Dans un contexte politique et social, la Frauenraum ouvre des espaces de discussion pour des questions féministes au sein des études genre, le travail et l'action en faveur de l'égalité.

Politique de l'Association

En 2013, Alma Redzic a succédé à Cordula Bieri comme secrétaire de l'association. Alma Redzic a étudié le droit et siège pour les Verts au parlement cantonal de Zurich. La question de la discrimination contre les femmes l'intéresse beaucoup, de même que l'injustice aux multiples facettes envers les minorités. Elle se bat contre les stéréotypes et n'a pas peur d'appeler le patriarcat par nom. Elle estime qu'après plusieurs milliers d'années de domination patriarcale, quelques textes de lois ne suffiront pas à changer la situation: il faut beaucoup plus d'efforts pour mettre en œuvre l'égalité.

Au début de l'année 2013, FemWiss a interrogé ses membres au moyen d'un sondage, afin de savoir comment elles perçoivent l'association et son organe d'information FemInfo, ce qu'elles estiment être ses principales tâches, ainsi que ses forces et faiblesses. Les résultats, présentés dans le FemInfo 33, ont démontré un grand nombre de commentaires positifs quant au contenu, mais également des propositions d'amélioration. Quelques femmes estiment qu'il y a un déséquilibre entre les portraits et les articles du bulletin et quelques autres valorisent précisément la possibilité qu'il offre de découvrir d'autres féministes. En particulier, un échange accru entre science, société et politique est souhaité. Toutefois, la présentation du FemInfo est unanimement critiquée. Nous prenons la critique très au sérieux et nous agissons à ce propos dès que possible.

Dans le courant de l'année 2013, le comité et la secrétaire ont accompli diverses actions afin de recruter de nouvelles membres pour le comité. Le comité fonctionne uniquement avec six femmes, ce qui signifie que l'essentiel des activités se concentre sur la rédaction du FemInfo. Le recrutement de nouvelles membres du comité est très difficile, car de nombreuses femmes sont déjà fortement engagées et leurs ressources en temps sont très limitées. Durant l'année 2013, ont eu lieu sept séances du comité. Une poursuite de l'association dans sa forme actuelle est fondamentalement mise en cause. Lors de l'Assemblée générale de 2014, les membres du comité discuteront de la poursuite de l'association avec un nouveau comité.

Pour fêter les 30 ans de l'association, s'est tenue le 13 décembre 2013 notre soirée de jubilé, lors de laquelle 80 femmes ont joyeusement pu danser à la Frauenraum à Berne, au son des voix fantastiques des Reines Prochaines et des ambiances entraînant de la DJ Lorena Parini. La brochure du jubilé a été soutenue par divers sponsors. A cette occasion, nous réitérons nos remerciements en particulier la fondation Interfeminas, qui nous a aidé à hauteur de 8'000.00 CHF.

Politique scientifique

En 2013, la rubrique consacrée aux projets PNR60 a continué d'offrir à des membres de FemWiss l'opportunité de présenter la recherche qu'elles dirigent ou à laquelle elles prennent activement part. Annegret Wigger et Gesine Fuchs ont ainsi pu exposer leurs

projets de recherche sous l'angle du féminisme. La nouvelle loi fédérale sur l'encouragement des hautes écoles et la coordination dans le domaine suisse des hautes écoles a été présentée par Julika Funk dans FemInfo 33. Ce sujet va nous occuper dans les prochaines années.

Julika Funk puis Chantal-Nina Kouoh ont représenté FemWiss au Comité de la Société suisse d'Etudes Genre.

Alma Redzic a représenté l'association, en août 2013, lors de la rencontre annuelle des présidentes des associations féminines. Après une présentation concernant la discrimination salariale, Jacqueline Fehr, conseillère nationale socialiste, a démontré comment l'exigence de l'égalité de rémunération peut être une condition à l'égalité de l'âge de la retraite pour les femmes et les hommes. Ruth Feller-Länzlinger a traité de la question de l'articulation famille/travail et de sa prise en compte, ou pas, dans l'élaboration des politiques cantonales et dans la politique de gestion du personnel des employeurs.

Secrétariat

Au 31 décembre 2013, le fichier d'adresses de l'association comptait 1004 entrées.

Nouvelles inscriptions 2013 : 24 membres
4 abonnements à FemInfo
Démissions 2013 : 17 membres
7 abonnements à FemInfo

Le bulletin FemInfo a paru quatre fois en 2013 (tirage : 1100 exemplaires par numéro).

Le Secrétariat est chargé des correspondances diverses, a répondu aux besoins des membres, a organisé l'Assemblée Générale, rédigé des articles, préparé les éditions de FemInfo et tenu la comptabilité.

Alma Redzic, février 2014

.....
EVELYNE ZINSSTAG
.....

Ein feministisches Erwachen

Die Entdeckung der feministischen Theologie war für mich eine Art Erleuchtungsmoment im Studium. Ich hatte schon früher feministische Literatur gelesen – doch erst seit mir Marga Bührigs Einführung in die feministische Theologie in die Hände fiel, bezeichne ich mich selber als Feministin.

Ich las die kurze Einführung in einem Zug durch, was ich noch mit keiner theologischen Publikation getan hatte. Die Sprache in diesem Buch war so anders als diejenige, die ich bisher in der Theologie kannte: Sie war persönlich, leicht, sie zeigte die Entwicklungen und Positionen der feministischen Theologie auf, ohne ein bestimmtes Credo vorzugeben, sie liess mir Raum, mich ins Gespräch mit dem Text zu begeben.

Die feministische Theologie hat meine Lust an der Theologie überhaupt erst richtig geweckt, da ich mit ihr einen erfahrungsbezogenen Denkansatz kennenlernte, und erkannte, dass meine persönliche Biografie für mein theologisches Denken genauso relevant ist wie der akademische Diskurs, in dem ich mich bewege. Die Auseinandersetzung mit feministischer, postkolonialer und anderen kontextuellen und Befreiungs-Theologien prägt seitdem mein Studium.



Am Tag der Lehre 2013 habe ich mit unserer feministisch-theologischen Lektüregruppe ein Statement für ein gendergerechtes Theologiestudium verlesen, in dem wir einen höheren Anteil von Autorinnen auf den Literaturlisten der Lehrveranstaltungen, deren aktive Rezeption und Diskussion in den Lehrveranstaltungen und die verstärkte Thematisierung kontextueller und feministischer Hermeneutiken in allen Disziplinen forderten.

Für das kommende Semester hat sich eine Gruppe von Zürcher Uni- und ZhdK-Studentinnen zusammengeschlossen, um die Zeitschrift für Geschlechterforschung Rosa in neuem Gewand als feministische RosaRot wieder auferstehen zu lassen. Theologiestudentin (Uni Zürich) und Übersetzerin (Chinesisch-Deutsch), evelyne.zinsstag@gmail.com

.....
FENNEKE REYSOO
.....

Parcours multiple

« Adam et Eve après le jardin d'Eden » fut la première recherche (en 1977) à l'occasion de laquelle, en tant qu'étudiante de l'Institut d'ethnologie à l'Université de Neuchâtel, je suis amenée à questionner la division sexuelle du travail; le corpus de données est le fameux Atlas de Murdock. Avec mon diplôme universitaire en poche, j'expérimente les stéréotypes de genre sur les routes de France avec un carrousel et des saltimbanques et m'approprie le monde anti-structurel de la fête.

Cependant, ma passion pour les études me ramène sur les bancs de l'école ... et du terrain. Au début des années 1980, une recherche sur les activités génératrices de revenus par une approche participative au Sri Lanka a constitué le cœur de mon travail de diplôme post-grade en études du développement. Arrive alors un dilemme diabolique : se professionnaliser dans le domaine du développement (un poste de l'OIT m'est proposé en Papouasie Nouvelle-Guinée) ou parfaire une trajectoire académique (je suis sélectionnée comme doctorant dans un programme de recherche sur la domination culturelle dans le pourtour méditerranéen). La balance bascule du côté de l'académie et il s'ensuit une année d'observation participante au Maroc pour y étudier de près les représentations et les pratiques de l'islam au quotidien dans des milieux ruraux et des quartiers populaires (doctorat en 1988 à

l'Université de Nimègue, aux Pays-Bas). Le culte voué aux saints mobilise surtout les femmes, offrant ainsi un espace-temps symbolique qui leur est prohibé par l'islam orthodoxe. Les saints interviennent pour elles auprès d'Allah pour remédier aux problèmes d'origine sociale : divorce, répudiation et désir de se remarier, absence de progéniture (mâle), etc. La connaissance approfondie des contraintes culturelles à devenir « femme » à part entière dans un tel contexte ouvre la voie à des recherches appliquées dans le



domaine de la santé reproductive et sexuelle (Université de Leiden). Des activités de recherche et de plaidoyer se conjuguent alors autour des conférences internationales du Caire (1994) et de Beijing (1995). L'objectif est de mettre au jour des violations des droits reproductifs et de changer les politiques ainsi que les interventions du développe-

ment. Les sujets étudiés sont les compensations dans le système de planning familial au Bangladesh (1995), le difficile accès aux méthodes contraceptives pour les jeunes filles (Maroc, 1998), la construction de la masculinité parmi des adolescents et jeunes hommes et les rapports sexuels (Mexique, 1999), ou encore les transactions autour des corps des jeunes filles (Mali, 2005). Puis, plus récemment, j'emène une recherche sur l'égalité de genre dans

l'agriculture suisse et dans les très petites entreprises familiales de l'Arc jurassien en France et en Suisse. Couronne sur ce parcours multiple, en 2011 je suis nommée directrice scientifique du Programme Genre, globalisation et changements de l'IHEID (Genève) et en 2012 directrice du programme doctoral en Etudes genre de la CUSO.

Chargée d'enseignement et de recherche
Institut de hautes études internationales et du développement,
Genève; Fenneke.Reysoo@graduateinstitute.ch

.....
MAGDALENA ROSENDE
.....

Un couple aux aspirations avant-gardistes

La revendication de l'égalité entre les sexes en Suisse après la Deuxième Guerre mondiale est au cœur du livre de Wilfried Meichtry, *Amours ennemies*, porté à l'écran par Werner Schweizer¹. S'appuyant sur la correspondance échangée entre Iris von Roten (née Meyer) et Peter von Roten de 1943 à 1950, cet ouvrage témoigne des aspirations égalitaires de ce couple d'intellectuels, aspirations qui frappent par leur acuité et leur modernité.

Iris von Roten (1917-1990) est l'une des rares femmes de son époque à avoir fait des études de droit et obtenu un doctorat. C'est d'ailleurs à la faculté de droit de l'Université de Berne qu'elle

fait, à la fin des années 1930, la connaissance de Peter von Roten, issu d'une grande famille aristocratique et futur conseiller national catholique conservateur du Valais. Si plusieurs aspects les opposent, tels la religion, la sexualité, le mariage et les sacrifices qu'il comporte pour les femmes, la rencontre entre ces deux personnes est à l'origine d'une correspondance assidue et d'un échange intellectuel majeur. Au travers des presque 1300 lettres que ce couple s'est échangé en quelques années, Iris von Roten apparaît comme une féministe clairement en avance sur son temps, non seulement dans le domaine des droits politiques et économiques, mais également sur la question de la sexualité. De son côté, Peter von Roten nous surprend par son anticongrèsisme. Antimilitariste notoire dès ses jeunes années, il fait siennes les positions suffragistes et n'a cessé de défendre ce droit devant les institutions politiques, aux risques de mettre en péril sa carrière politique. Avec ce dialogue épistolaire, ce couple d'intellectuels est à l'avant-garde des revendications égalitaires tant par les questions qu'ils soulèvent dans les rapports intimes que par leurs aspirations à l'émancipation exprimées publiquement dans la Suisse d'après-guerre marquée par un conservatisme notoire.

Comme elle ne peut pas exercer la profession d'avocate, Iris von Roten va diriger dès 1944 la revue *Frauenblatt* de l'Alliance des sociétés féminines suisses (ASF) où elle écrit de nombreux articles en défense des droits de femmes, du suffrage féminin en particulier. Mais c'est surtout la rédaction d'un essai sur le statut des femmes en Suisse qui va l'occuper pendant plusieurs années. Et c'est pour mener à terme ce projet qu'elle quitte la Suisse pour

se rendre aux Etats-Unis afin de s'atteler à cette tâche à plein temps, délaissant pour un temps mari et foyer. Publié en 1958 sous le titre *Frauen im Laufgitter. Offene Worte zur Stellung der Frau* (« Femmes derrière les grilles », non encore traduit en français à ce jour), cet ouvrage lui vaut une vague de critiques violentes venant d'horizons divers. Attaquée dans la presse et tournée en ridicule pendant le carnaval de Bâle, Iris von Roten est également accusée par l'ASF d'avoir eu une influence négative sur le scrutin de la première votation sur le droit de vote et d'éligibilité des femmes en 1959. Le comble pour cette féministe radicale. Blessée par une campagne sans appel à l'encontre de son premier ouvrage et de sa personne, Iris von Roten se retire de la vie publique et ne prend plus position sur le thème de l'émancipation des femmes. À partir de 1960, elle consacre son temps à l'art et aux voyages.

La soif de liberté et l'idéal de la relation émancipée d'Iris et de Peter von Roten qui demeurent d'une grande actualité étaient largement méconnus de ce côté-ci de la Sarine. Leurs réflexions, leurs confrontations, leurs accords méritaient d'être rendus publics. C'est chose faite avec la publication de cet ouvrage et la diffusion du film éponyme. Cinquante ans après la mise au ban généralisée d'Iris von Roten, saluons cette entreprise de réhabilitation d'une figure du féminisme helvétique.

¹ Wilfried Meichtry, *Amours ennemies. Iris et Peter von Roten*, Sierre, Editions Monographic, 2014, traduction de l'allemand par Delphine Hagenbuch et Johan Rochel.

Le film *Verliebte Feinde* de Werner Schweizer (Dischoint Ventschr AG, 2012) a passé récemment dans les cinémas suisses.

.....
ALINE BÜRKI
.....

Travail, luttes et inégalités:

les femmes au cœur des négociations de l'organisation internationale du travail et de l'horlogerie suisse (1912-1931)

Dans sa thèse de doctorat¹, Nora Natchkova développe des outils permettant d'appréhender la construction du genre. Elle prend pour objet la période de 1912 à 1931 et déploie son travail sur trois volets : le Bureau international du travail (BIT), le mouvement ouvrier suisse et la signature de conventions collectives régionales dans l'horlogerie helvétique dès 1918.

Pour chacun de ces axes, elle analyse les interactions entre Etat, patronat et syndicat et montre comment, dans certains cas, des rapprochements de circonstance ont lieu entre ces trois entités pour garantir la pérennité de la hiérarchie entre le groupe socialement défini des femmes et celui des hommes. L'analyse des similitudes et des différences du fonctionnement de ce qu'elle nomme le bloc patriarcal montre que « les hommes » et « les femmes » sont des catégories dont la construction est mouvante et régulièrement adaptée.

Par ailleurs, cet ouvrage aborde pour chaque volet la façon dont les femmes se regroupent en collectif et retrace la biographie de certaines d'entre elles. Loin d'une simple description des activités de ces femmes, Natchkova démêle les enjeux des choix individuels

et collectifs. Elle analyse ces choix en termes d'acceptation ou de résistance aux normes dominantes en général, mais aussi au sein de certains groupements mixtes.

Le travail de Natchkova renouvelle l'historiographie de deux manières : en proposant une méthode d'analyse novatrice pour des événements sur lesquels plusieurs historien-ne-ses ont déjà penché-e-s, tels que la grève générale de 1918 ou l'horlogerie helvétique des années 1920 et 1930, d'une part. De l'autre, elle met à jour des pans jusqu'ici peu voire pas étudiés de cette histoire, en analysant les parcours et les actions de certaines femmes notamment. Une partie substantielle de ce travail pourra être prochainement (re-)découvert dans un ouvrage coordonné par Brigitta Bernet et Jakob Tanner sur le travail en Suisse².

¹ Natchkova Nora, Travail, luttes et inégalité: les femmes au cœur des négociations de l'Organisation internationale du travail et de l'horlogerie suisse (1912-1931), Université de Fribourg : thèse de doctorat sous la direction de Anne-Françoise Praz, 2011, 469p.

² Natchkova Nora, « Travail, luttes et inégalité : les femmes au cœur des négociations de l'Organisation internationale du travail et de l'horlogerie suisse dans les années 1920 et 1930 », in Brigitta Bernet, Jakob Tanner, Arbeit in der Schweiz, (à paraître).

ALMA REDZIC

Prostitution - Ein Beruf wie jeder andere?

„Sie sind ungeduldiger, aggressiver und ruppiger... Bei uns häufig sich neuerdings die Anfragennach Sklavinnen, manchmal habe ich den Eindruck, alle Freier sind heimliche Sadisten. Kinofilme tun da offenkundig ihre Wirkung und, in sehr viel stärkerem Masse, der Konsum von Brutalo-Pornos.“¹ So äusserte sich Brigitte Obrist, 29-jährig, im Jahr 1992 in einem Interview mit dem Spiegel. Damals arbeitete sie seit neun Jahren als Prostituierte in der Nähe von Zürich in einem Salon, den sie auch besass, und engagierte sich in der europäischen Hurenbewegung. Sie sprach von Freiern, die ausrasteten, von aggressiven Übergriffen, der Brutalität der Freier, den gefährdeten Frauen aus der Dritten Welt, den Beschaffungsprostituierten auf dem Strassenstrich, über Vergewaltigungen, Prügeleien und auch Morden. In äusserst sprachgewaltiger und in analytisch scharfsinniger Manier, erläuterte sie die Wirkungen von Brutalo-Pornos auf das Milieu. Sie berichtete, der Beruf sei eindeutig härter und gefährlicher geworden.

¹ www.spiegel.de/spiegel/print/d-13680142.html.

Obrist war in ihrem Interview vor 21 Jahren überzeugt: „Wer Pornos regelmässig konsumiert, sucht nach immer neuen Reizsteigerungen, die Spielarten werden zwangsläufig immer extremer. Irgendwann greift man aus Neugier zu Tier-, Kinder- oder Sadomaso-Pornos. Ich bin strikt gegen diese brutalisierte Sexualität im Film. Auspeitschen, gut, das kann lustvoll sein, das akzeptiere ich noch. Aber Filmszenen, in denen Frauen erst halbtot geschlagen und dann brutal durchgepögel werden, haben für mich mit Sexualität überhaupt nichts zu tun.“² Heute spricht sie sich gegen die Kriminalisierung der Prostitution, aber ebenso gegen eine Freierbestrafung nach Schwedischem Modell aus. Sie zeichnet³ - wie Michèle Binswanger⁴ - das Bild der glücklichen Hure, derjenigen Frau, die selbstbestimmt eine Dienstleistung anbietet. Gleichzeitig verhöhnen sie Alice Schwarzer als moralisch rigoros⁵ und die einfach nur Macht wolle, um in die feministischen Annalen⁶ einzugehen. Die Bigotterie und der Männerhass werden im gleichen Atemzug genannt und sollen suggerieren, dass es bei der Regulierung der Prostitution, egal in welcher Art und mit welchem Ziel, bloss um einen Angriff auf das Selbstbestimmungsrecht der Frau ginge. Über den Inhalt und die Auswirkungen wird höchstens polemisch gesprochen. Soweit so gut, Alice Schwarzer ist bekannt dafür, dass sie seit Jahrzehnten gegen das Selbstbestimmungsrecht der Frauen kämpft, nicht? Die Debatte über Prostitution verläuft häufig erschreckend ähnlich. Nach einem Rundumschlag gegen Alice Schwarzer wird zuerst bemängelt, dass ein Prostitutionsverbot keine Unterscheidung mache zwischen Zwangs- und freiwilliger Prostitution. Ebenso müssten Zwangsprostitution und Menschenhandelschärf

voneinander getrennt werden. Gegen Zwangsprostitution und Menschenhandel ist jede_r, aber ein Vertrag zwischen zwei selbstbestimmten Individuen sei keine Angelegenheit des Staates. Abgesehen davon habe es Prostitution schon immer gegeben, nicht umsonst werde sie auch als „ältestes Gewerbe der Welt“ bezeichnet. Ebenso wird dreist verbreitet, dass in Ländern mit legalisierter Prostitution auch weniger Menschenhandel bestünde, wie Lea Bösiger, Beraterin bei der Anlauf- und Beratungsstelle für Sexarbeiterinnen „Isla Victoria“ der Zürcher Stadtmission, im SRF Club⁷ zum Besten gibt. Im Gegenteil, das Verbot schade den von Zwangsprostitution betroffenen Frauen, und das würde ja wirklich niemand wollen. Auch entfiele durch die Kriminalisierung für die Frauen aus der untersten sozialen Schicht und aus Armutsggenden eine Möglichkeit, Einkommen zu generieren. Insbesondere könne das Bedürfnis der Männer nach Sexarbeit nicht mit einem Verbot eingedämmt werden. Das wäre ein Angriff auf das Recht nach Ausübung der Sexualität. Nach Felicitas Schirow, Bordellbetreiberin und bekanntes Gesicht in Talkshows, sei es ein „Grundbedürfnis des Mannes“ nach gewerblichem Sex, es sei ein „Menschenrecht“.⁸

² www.spiegel.de/spiegel/print/d-13680142.html.

³ www.srf.ch/sendungen/club/prostitution-abschaffen-oder-anschaffen.

⁴ www.tagesanzeiger.ch/leben/gesellschaft/Im-Bett-mit-Alice-Schwarzer/story/27979413?track.

⁵ www.tagesanzeiger.ch/leben/gesellschaft/Im-Bett-mit-Alice-Schwarzer/story/27979413?track.

⁶ http://eidgenossin.wordpress.com/2013/11/16/prostitutionsverbot-eine-heilslehre/.

⁷ www.srf.ch/sendungen/club/prostitution-abschaffen-oder-anschaffen.

⁸ http://manuelaschon.blogspot.ch/.

Ein Freier meint gar: „Es ist ein notwendiges Übel. Prostitution ist eine Art Sicherheitsventil, Vergewaltigungen, Morde, sexuelle Übergriffe und vielleicht sogar Scheidungen können verhindert werden.“⁹

Ist es ein Beruf, wie jeder andere? Ist es eine Dienstleistung, wie Prostitutionsbefürworter_innen nicht müde werden, zu postulieren? Ist Prostitution im Arbeits- oder Vertragsrecht zu regeln? Sollten Gesamtarbeitsverträge, Zeiterfassung, Mindestlöhne, Nachtzuschläge, Schutzbestimmungen, regelmässige Kontrollen eingeführt werden? Solltet das Regionale Arbeitsvermittlungamt Arbeitslose zu einer Arbeitsaufnahme in der Prostitution und prostitutionsnahen Geschäftszweigen wie Pornografie, Strip-tease, etc. verdonnern können? Entsprechend könnten wir gleich die Sozialämter entlasten... Oder ist es ein einfacher Vertrag nach Art. 1 OR? In Anbetracht des viel zitierten Selbstbestimmungsrechts und der vertragsähnlichen Situation zweier Parteien, ist es passender Prostitution im Vertragsrecht anzusiedeln. Das Bezirksgericht Horgen hat erst kürzlich in einem bahnbrechenden Entscheid, wie die NZZ titelte, zu Recht entschieden, dass eine Prostituierte ihr Entgelt vom Freier einfordern könne, weil die Dienstleistung nicht nach Art. 20 Abs. 1 OR sittenwidrig sei.¹⁰ Analysieren wir diesen Dienstleistungsvertrag genauer. Aber machen wir noch den viel zitierten Unterschied zwischen Zwangs- und freiwilliger Prostitution. Sprechen wir nicht vom Löwenanteil¹¹ Zwangs- und Armutspstitution. Das zerstört bloss das Bild der glücklichen Hure. Erst Recht dürfen wir den Menschenhandel nicht mit Zwangsprostitution in Verbindung setzen. Schaut man sich die Zahlen in Bezug auf die Schweiz¹²

als auch global¹³ an, so fällt auf, dass der grosse Teil des strafrechtlich aufgedeckten Menschenhandels, nämlich 4/5, zu Zwecken der Zwangsprostitution betrieben wurde. Da wirkt der Ruf nach strikter Unterscheidung zwischen Zwangs- und freiwilliger Prostitution, ebenso zwischen Zwangsprostitution und Menschenhandel als ein Ablenkungsmanöver. Dieses dient dazu, das Leid und die Unmenschlichkeit, die der Prostitution inhärent sind, gesellschaftspolitisch zu verharmlosen. Also untersuchen wir, wie von den Prostitutionsbefürworter_innen gewünscht, nur den Inhalt dieses Dienstleistungsvertrags in Bezug auf die freiwillige Prostitution. Obrist beschreibt den Inhalt des Dienstleistungsvertrags folgendermassen: „Männer treibt die Sehnsucht in die Arme von Sexarbeiterinnen aus Fleisch und Blut.“

⁹ <http://de.euronews.com/2013/11/29/streit-um-prostitutionsgesetz-in-frankreich-freier-an-den-pranger/>.

¹⁰ www.nzz.ch/aktuell/uerich/uebersicht/prostitution-ist-nicht-sittenwidrig-1.18197438.

¹¹ Kriminalhauptkommissar Helmut Sporer – ein vielzitatierter Experte – schildert in einer Stellungnahme für den Bundestag: „Im typischen Prostitutionsalltag in Deutschland wird nicht Deutsch gesprochen, hier ist die Frau weitgehend oder völlig fremdbestimmt, sie darf nur einen Bruchteil ihrer Einnahmen behalten, ist von der Außenwelt isoliert, arbeitet und wohnt im gleichen Raum.“ Er fügt hinzu: „Rund 90 Prozent der Frauen arbeiten in der Prostitution (...) unter Zwang, unfreiwillig, aus Notlagen heraus oder scheinfreiwillig.“ www.welt.de/regionales/koeln/article122158660/Prostitution-weitet-sich-unertraeglich-aus.html.

¹² www.youtube.com/watch?v=K9TJewRcTu0.

¹³ <http://journalistsresource.org/studies/international/human-rights/legalized-prostitution-human-trafficking-inflows>.

Die Wärme eines Körpers, die Nähe, die genauso gekauft wird, wie die vermeintliche Intimität und der Kick, jemanden zu etwas zwingen zu können, das er nicht will. Freien hat viele Facetten.¹⁴ Gehen wir also in das Dienstleistungszimmer einer Sexdienstleisterin, wenn sie einen „Kunden“ bedient. Es findet der Austausch einer Illusion inkl. sexueller Handlungen gegen eine Geldleistung statt. Die Illusion des Mannes macht aus, wie Obrist im SRF Club berichtete, „so begehrt zu werden, wie er es sich vorstellt in seinem kontrollierten Rahmen, ohne auf die Wünsche eines Gegenübers eingehen zu müssen.“¹⁵ Diese Illusion hält die Prostituierte mit dem zur Verfügung stellen ihres Körpers und ihres schauspielerischen Könnens aufrecht, genauer mittels dem zur Verfügung stellen verschiedener Körperöffnungen zwecks Penetration und dem Vorspielen eigener Lust auf die vom Freier ausgeübten sexuellen Handlungen. Obrist spricht vom „Kick, jemanden zu etwas zwingen zu können, das er nicht will.“ Wohl eher etwas, das seltener ein er, öfter eine sie nicht will. Somit soll Ausdruck des Selbstbestimmungsrechts auch sein, von jemandem zu etwas gezwungen werden zu können, das man nicht will. In allen anderen Lebensrealitäten ist der Zwang zu einer sexuellen Handlung strafbar, aber hier wird, wenn ein Geldfluss stattfindet, derselbe Zwang umgedeutet und heisst Freiwilligkeit. Letztlich sollen wir grosszügig darüber hinwegsehen, dass auch bei freiwilliger Prostitution die Dominanz männlich orientierter Sexualität ganz in der Tradition des Patriarchats weiter aufrechterhalten und verinnerlicht wird. Wie passt das zur Gleichstellung der Geschlechter?

Obrist erzählte, dass sie sich selbst beim Geschlechtsakt dissoziiert.¹⁶ Die Dissoziation des eigenen Selbst ist in der Prostitution gang und gäbe.¹⁷ Die Trennung von Körper und Geist ist eines der grundlegenden Probleme in der Prostitution als auch in der Prostitutionsdebatte. Der Körper wird zur Dienstleistungsware, der scheinbar problemlos angeboten werden kann. Ebenso ungern wird über die physischen und psychischen Folgen gesprochen. Internationale Studien belegen, dass „zwei von drei (Ex-)Prostituierten posttraumatische Störungen aufweisen, wie sie bei Kriegsveteranen und Folteropfern vorkommen.“¹⁸ Wir negieren in der Debatte weitläufig auch Tatsachen, wie verbreitete Drogen- und/oder Alkoholsucht von Prostituierten. Am meisten wird von den Prostitutionsbefürworter_innen geschätzt, wenn die Gewalt- und Missbrauchserfahrungen in der Kindheit und Jugend der Prostituierten als irrelevant ausgeklammert werden¹⁹, obschon etwa 8 von 10²⁰ Prostituierten solche erlebt haben. Reden wir über alle diese Themen, kommt sogleich der Vorwurf, Prostitutionsgegner_innen machten aus allen Prostituierten Opfer und entmündigen diese damit.

¹⁴ <http://eidgenossin.wordpress.com/2013/11/16/prostitutionsverbot-eine-heilslehre/>.

¹⁵ www.srf.ch/sendungen/club/prostitution-abschaffen-oder-anschaffen.

¹⁶ www.srf.ch/sendungen/club/prostitution-abschaffen-oder-anschaffen.

¹⁷ Sybille Zumbek in Die Prävalenz traumatischer Erfahrungen, Posttraumatischer Belastungsstörung und Dissoziation bei Prostituierten. Eine explorative Studie. 2001.

¹⁸ www.aliceschwarzer.de/artikel/editorial-312913.

¹⁹ www.srf.ch/sendungen/club/prostitution-abschaffen-oder-anschaffen.

²⁰ www.welt.de/vermischtes/article124005103/Prostitution-und-Sklaverei-sind-dasselbe.html.

Obrist meinte: „Und das mit der Macht, das hat etwas mit gesundem Selbstbewusstsein zu tun. Etwas, das frau in der Sexarbeit lernt. ... Egal wie sie uns Freiwilligen, Ehemaligen- und noch Arbeitend dieses Privileg der persönlichen Machterfahrung auch vergönnen, sie werden es auf diesem Weg nie bekommen.“²¹ Aus ganzem Herzen freue ich mich für Brigitte Obrist, dass sie in der Prostitution eine Selbstermächtigung erlebt hat. Ich nehme mir aber das Recht heraus, alle die obengenannten Faktoren zu betrachten und sage, rosig ist die Situation beim besten Willen nicht. Von Freiwilligkeit zu sprechen und die gesamte Debatte darauf abzustellen, ist ein Hohn gegenüber den weltweit Millionen verschleppten Frauen²² und solchen, die ursprünglich wie eine Tanja Rahm aus selbstverletzendem Verhalten heraus diese Arbeit aufgenommen haben.²³ Das Ausklammern aller schwerwiegenden Tatsachen aus der Debatte führt letztlich zu einer kollektiven Dissoziation.

Wirkungsvoll wurde nach raffiniertester PR-Manier der Diskussionsgegenstand mit neuen Schlagworten besetzt. Zieler sprachlichen Wortschöpfung ist die Umdeutung des Inhalts, ist die Entfernung von der Realität. In der Abstraktion hat die Empathie keinen Platz.²⁴ In der Abstraktion herrscht der Leistungsgedanke. Es geht leicht vergessen, dass in der Prostitution patriarchale Machtverhältnisse aufrechterhalten werden, wenn von einer Dienstleistung gesprochen wird, und das ist das Ziel. Eine Prostituierte sei eine selbständige Geschäftsfrau oder Sexarbeiterin oder Sexdienstleisterin, der Freier sei ein Kunde. Bordellbetreiber_innen und Zuhälter_innen, die grossen Profiteur_innen des Systems, seien Geschäftsleute.

Diesexuelle Dienstleistung wird häufig verglichen mit irgendeiner anderen Arbeit, die ebenso keinen Spass mache und wobei prekäre Bedingungen herrschen. Da sei es doch naheliegender, so schnelleres Geld zu verdienen. Doch auch hier täuscht sich die breite Öffentlichkeit. Kasse machen vor allem Bordellbesitzer_innen, Vermieter_innen, Zuhälter_innen und Menschenhändler_innen, nicht die Prostituierten. An der Langstrasse in Zürich kostet ein Zimmer für Prostituierte pro Woche ca. CHF 400.00. Am ehemaligen Sihlquai soll der Preis für Geschlechtsverkehr bereits bei CHF 10.00 liegen.²⁵ Nein, da ist keine Null zu wenig! Somit müssen an jedem Wochentag 5 Freier bedient werden, um nur für die Miete aufzukommen. Über Abgaben an den/die Zuhälter_in, die Familie im Heimatland, die medizinische Versorgung und weiteren persönlichen Ausgaben haben wir noch nicht einmal geredet.²⁶ In Deutschland verdiente eine Prostituierte, die nicht von Ausbeutung als Opfer von Zwangsprostitution betroffen ist, im Durchschnitt 5 Euro pro Freier.²⁷

²¹ <http://eidgenossin.wordpress.com/2013/12/08/was-alice-schwarzer-wirklich-will/>.

²² <http://journalistsresource.org/studies/international/human-rights/legalized-prostitution-human-trafficking-inflows>.

²³ www.welt.de/vermischtes/article124005103/Prostitution-und-Sklaverei-sind-dasselbe.html.

²⁴ Hierzu empfehle ich das Werk von Arno Gruen: Dem Leben entfremdet, 2013.

²⁵ Ich durfte als Kantonsrätin mit der Stadtpolizei Zürich eine Nacht lang unterwegs sein und mit den Prostituierten reden. Diese Fakten haben sie geäussert.

²⁶ www.youtube.com/watch?v=K9TJewRcTu0.

²⁷ www.srf.ch/sendungen/sternstunde-philosophie/alice-schwarzer-prostitution-skandal-oder-freiheitsakt.

Hier von einem lukrativen Geschäft für die Prostituierten zu reden, ist blanker Hohn. Obrist berichtete schon im Jahr 1992 von einem massiven Preiserfall.²⁸ Wir müssen uns mit dem System der Prostitution als gesamtgesellschaftlichem Phänomen, das interdisziplinär zu betrachten ist, auseinandersetzen. Es geht um Recht, um Gleichstellung, Rollenbilder, Stereotypen, Sexualität, Nord-Süd resp. West-Ost Gefälle, Psychologie, Ethik, Ausbeutung, sexuelle Gewalt, u.v.m. Aber lieber betreiben wir öffentlich eine Debatte darüber, dass Alice Schwarzers Doppelmoral in der Prostitution keinen Einzug erhalten darf, denn hier ginge es ums Geschäft und um sexuelle Freiheit... Ich frage wessen?

Sprechen wir von der Gewalt als sogenanntes Berufsrisiko. Akif Pirinçci, Schriftsteller und bekennender Freier, schreibt auf den sehr lesenswerten offenen Brief²⁹ von Tanja Rahm, ehemalige Prostituierte aus Dänemark, ebenso offen zurück. „Allerdings unterscheidet sich die Nutterei erheblich von anderen Tätigkeiten. Da bewegen sich die Teilnehmer in den Basics des menschlichen Seins, quasi in einem animalischen Bereich, der derart mit unausgesprochenen Leidenschaften, Phantasien und Fetischen aufgeladen ist, dass es schnell mal zu Grobheiten, Unflätigkeiten, ja im extremen Fall gewaltsamen Missverständnissen kommen kann. Das ist ein Berufsrisiko, meine Liebe. ... Zum einen wird keine Macht der Welt etwas daran ändern, dass im Blut des Mannes das Zehnfache an Testosteron zirkuliert als in dem einer Frau. Das Blöde ist: Das Zeug ist nicht für Moral zuständig.“³⁰ Wenn wir uns in Freierforen³¹ informieren, wird klar, dass der nette Freier, der einsame Mann, der sonst nicht auf seine

Kosten kommt, mehrheitlich eine Imagination der Prostitutionsbefürworter_innen ist. Es wird geprahlt, wie die Grenzen der Frauen bewusst überschritten werden und arg bemängelt, dass die Frauen nicht die gewünschte Geilheit an den Tag legen oder die Penetration zu mindern versuchen, indem sie Praktiken bevorzugen, die den Mann schneller kommen lassen, weil sie an ihrer Vagina wund sind. Obrist geht davon aus: „Freier würden bei einem Verbot die Signale dahingehend deuten, dass sie keinerlei Respekt mehr vor Sexarbeiterinnen haben müssen. Wenn man sich schon ev. selber strafbar macht, dann kann man ja auch gleich noch mal so richtig die Sau raus lassen. Glaubt ihr nicht?“³² Und das jetzt soll Respekt sein?

Mich erstaunt in erster Linie, dass Obrist in ihrem Interview im Spiegel eine überzeugende Analyse über die Konditionierung der Sexualität mittels Pornografie und Prostitution darlegt, aber konsequent ablehnt, die negativen, gesamtgesellschaftlichen Auswirkungen in Betracht zu ziehen. Dass über die Legalisierung der Prostitution einzig die patriarchalen Machtstrukturen verinnerlicht werden, verneint nicht nur sie.

²⁸ www.spiegel.de/spiegel/print/d-13680142.html.

²⁹ www.welt.de/vermischtes/article123793374/Ich-ekelte-mich-vor-Euch-und-Euren-Fantasien.html.

³⁰ <http://ef-magazin.de/2014/01/14/4839-antwort-auf-ihren-offenen-brief-liebe-ehemalige-nutte-tanja-rahm>.

³¹ <http://freiersblick.wordpress.com/>.

³² <http://eidgenossin.wordpress.com/2013/11/16/prostitutionsverbot-eine-heilslehre/>.

Solange Männer, das Gesetz hinter ihrem Rücken wissend, den Körper einer Frau zur Triebbefriedigung benützen können und somit lernen, Frauen zu entmenschlichen³³ und als Ware zu betrachten, solange werden die traditionellen Rollenbilder, dass Frauen sexuell zur Verfügung stehen sollen und Männer die aktiv begehrenden und penetrierenden sind, aufrechterhalten und weiter getragen werden. Das Frauenbild in der Gesellschaft ist immer noch das patriarchale der Heiligen oder Hure, welches eng an die Prostitution geknüpft ist.³⁴ Solange Männer von vorgestern³⁵ im grossen Stil vor der Sexualität auf gleicher Augenhöhe fliehen können, spricht sich nicht mit unkäuflichen Frauen darüber einig werden müssen, was beide begehren, solange sie durch Pornographie und Prostitution ihre sexuelle Dominanz bestätigen können, solange wird die Gleichstellung in der Sexualität, Gleichstellung insgesamt, nicht Realität werden.³⁶ Die dreiste Lüge³⁷, dass es das älteste Gewerbe der Welt sei, sollte uns auch nicht davon abhalten, gegen die Unmenschlichkeit und das Leid anzukämpfen. Es ist bereits eindrücklich bewiesen, dass die Kriminalisierung der Prostitution den Menschenhandel eindämmt, resp. die Legalisierung den Menschenhandel florieren lässt.³⁸

Das Nordische Modell bestraft den Freier und entkriminalisiert die Prostituierte. Ebenso wird medizinische, psychologische, soziale und finanzielle Hilfestellung angeboten, um den Frauen zu helfen, auch auszusteigen. Die Prostituierten wissen in Schweden das Gesetz hinter ihrem Rücken und sind eher bereit, Missstände und Gewalt anzuzeigen.³⁹

Was sind wir letztlich für eine Gesellschaft, wenn wir Frauen aus ärmlichen Verhältnissen und den Armutsggenden dieser Welt sich selbst und der Armut- und Zwangsprostitution überlassen und sexuelle Ausbeutung mit den Schlagworten Freiwilligkeit und Dienstleistung erklären, um uns nicht mit dem Phänomen Prostitution auseinandersetzen zu müssen?

Solidarisieren wir uns mit den Prostituierten!⁴⁰

Nicht mit ihren Ausbeutern, indem wir erklären, es sei ein Beruf, wie jeder andere!

³³ <http://ef-magazin.de/2014/01/14/4839-antwort-auf-ihren-offenen-brief-liebe-ehemalige-nutte-tanja-rahm>.

³⁴ Das Kreuz mit der Kirche. Eine Sexualgeschichte des Christentums. K. Deschner. 1974. S. 368.

³⁵ Nicht zu vergessen die jungen Generationen, die ihre Sexualität sehr früh mittels Pornografie und Prostitution konditionieren.

³⁶ Nicht dass die mediale Ausbeutung des weiblichen Körpers und der weiblichen Sexualität nicht auch das ihrige dazu beitragen würde, doch das ist eine weitere eigene Debatte.

³⁷ <http://www.tagesanzeiger.ch/wissen/geschichte/Der-Mythos-vom-aeltesten-Gewerbe/story/11038144>.

³⁸ <http://journalistsresource.org/studies/international/human-rights/legalized-prostitution-human-trafficking-inflows>.

³⁹ <http://blog.dasmagazin.ch/2012/09/15/eine-frage-der-wurde/>.

⁴⁰ <http://www.emma.de/artikel/die-rede-der-frauenministerin-313019>.

ALMA REDZIC

La prostitution - une profession comme une autre?

«Ils sont plus impatients, plus agressifs et plus grossiers... Les demandes pour des femmes-esclaves se sont multipliées ces derniers temps. J'ai parfois l'impression que tous les clients sont des sadiques dissimulés. L'impact des films est manifeste et, dans une bien plus grande envergure, la consommation de films porno hard.»¹

Ainsi s'était exprimée Brigitte Obrist, âgée de 29 ans en 1992 dans une interview du magazine allemand «Spiegel». A l'époque elle travaillait depuis neuf ans comme prostituée dans un salon près de Zurich dont elle était la tenancière et elle était engagée dans le mouvement européen des prostituées. Elle parlait de clients qui craquent, de gestes agressifs, de la brutalité, de femmes du tiers-monde menacées, de prostituées qui font le trottoir, de viols, de bagarres et aussi de meurtres. Elle expliquait, de manière très éloquente en faisant une analyse pertinente, l'effet que produisaient les films porno hard dans le milieu de la prostitution. Elle rapportait que la profession était devenue plus dure et plus dangereuse.

¹ www.spiegel.de/spiegel/print/d-13680142.html.

Dans son interview d'il y a 21 ans, Brigitte Obrist était convaincue que: « Les gens qui regardent régulièrement des films pornos voudront toujours augmenter leurs stimulations, les jeux érotiques deviennent forcément plus extrêmes. Un jour, par curiosité, on en viendra à explorer des pornos impliquant des animaux, des enfants ou le sadomasochisme. Je suis absolument contre cette sexualité brutalisée présentée dans les films. Le supplice du fouet, ok, ça peut être voluptueux, je peux l'accepter. Mais des scènes où des femmes sont d'abord battues presque à mort et ensuite bestialement baisées n'ont, à mon avis, rien à voir avec la sexualité.»² Aujourd'hui elle prend position contre la criminalisation de la prostitution, mais aussi contre la pénalisation des clients à l'instar du modèle suédois. Elle véhicule³, comme Michèle Binswanger⁴, l'image de la « pute heureuse et fière de l'être », la femme qui offre ses services en toute autonomie, de son plein gré. En même temps, Brigitte Obrist et Michèle Binswanger se moquent d'Alice Schwarzer pour sa rigueur morale⁵ et prétendent que cette dernière cherche à acquérir de l'influence afin d'entrer dans les annales du féminisme⁶. La bigoterie et la haine des hommes sont évoquées simultanément et devraient suggérer qu'en matière de régulation de la prostitution, qu'elle que soit la forme et le but poursuivis, il s'agit en fait d'une atteinte au droit des femmes de disposer librement de sa personne.

² www.spiegel.de/spiegel/print/d-13680142.html.

³ www.srf.ch/sendungen/club/prostitution-abschaffen-oder-anschaffen.

⁴ www.tagesanzeiger.ch/leben/gesellschaft/Im-Bett-mit-Alice-Schwarzer/story/27979413?track.

⁵ www.tagesanzeiger.ch/leben/gesellschaft/Im-Bett-mit-Alice-Schwarzer/story/27979413?track.

⁶ <http://eidgenossin.wordpress.com/2013/11/16/prostitutionsverbot-eine-heilslehre/>.

Le fond et les répercussions sont débattus dans un esprit hautement polémique. Jusque-là tout va bien. Alice Schwarzer n'est-elle pas connue pour la lutte qu'elle mène depuis des décennies contre le libre choix des femmes en matière de prostitution?

Le débat sur la prostitution se déroule souvent de façon similaire, ce qui est effrayant. Après une diatribe contre Alice Schwarzer, on objecte d'abord que l'interdiction de la prostitution ne fait pas le distinguo entre la prostitution forcée et la prostitution choisie. On devrait aussi précisément dissocier la prostitution forcée du trafic d'êtres humains. Tout le monde est contre la prostitution forcée et le trafic d'êtres humains, mais un contrat entre deux individus consentants ne serait pas l'affaire de l'Etat. De plus, la prostitution existe depuis toujours, ce ne serait pas par hasard qu'on la désigne comme « le plus vieux métier du monde ». L'on propage aussi la thèse qu'il y aurait moins de trafic d'êtres humains dans les pays où la prostitution est légalisée, comme l'a affirmé Lea Bösiger, conseillère au service d'information et de conseil pour les travailleuses du sexe «Isla Victoria» de la Mission de la ville de Zurich, au Club SRF⁷. Au contraire, l'interdiction nuirait aux femmes victimes de la prostitution forcée, ce que personne ne souhaiterait. En outre, la criminalisation ôterait aux femmes des milieux défavorisés et à celles issues des pays pauvres la possibilité de générer des revenus. Qui plus est, une interdiction n'endiguerait pas le besoin des hommes d'avoir des rapports sexuels tarifés. Cela constituerait une atteinte au droit de pratiquer la sexualité.

⁷ www.srf.ch/sendungen/club/prostitution-abschaffen-oder-anschaffen.

Selon Felicitas Schirow, tenancière d'une maison close habituée des talk-shows, ce serait un « besoin fondamental de l'homme » d'avoir accès au sexe tarifé, un « Droit de l'Homme »⁸ en quelque sorte. Un client estime même que: « C'est un mal nécessaire. La prostitution est une sorte de soupape de sécurité. Des viols, des meurtres, des agressions sexuelles, voire des divorces peuvent ainsi être évités. »⁹

Est-ce pour autant un métier comme un autre? Est-ce un simple service comme le claironnent sans cesse les défenseurs et défenseuses de la prostitution? La prostitution peut-elle être réglementée par le droit du travail ou par le droit des contrats? Devrait-on introduire des conventions collectives du travail, l'enregistrement du temps de travail, un salaire minimum, des primes de nuit, des dispositions contre les abus, des contrôles réguliers? L'office régional de placement devrait-il pouvoir contraindre des personnes au chômage de travailler dans le milieu de la prostitution et dans les branches similaires comme la pornographie, le striptease, etc. ? Et de la même manière, les bureaux d'aide sociale pourraient-ils être déchargés... Ou est-ce un simple contrat selon l'Art. 1 du Code des obligations? Compte tenu du droit au choix volontaire maintes fois cité et de la situation semblable à un contrat entre deux parties, il serait plus approprié de régir la prostitution sous le droit des contrats.

⁸ <http://manuelaschon.blogspot.ch/>.

⁹ <http://de.euronews.com/2013/11/29/streit-um-prostitutionsgesetz-in-frankreich-freier-an-den-pranger/>.

Le Tribunal d'instance de Horgen (ZH) a, à raison, récemment émis une décision de justice sans précédent, comme l'a rapporté NZZ¹⁰: une prostituée peut exiger un paiement de son client car selon l'Art. 20, chap. 1 du Code des obligations, ce service n'est pas considéré comme allant à l'encontre des mœurs. Analysons ce contrat de service de plus près. Toutefois, faisons la différence entre la prostitution forcée et la prostitution choisie.

Ne parlons pas de l'immense majorité, la part du lion¹¹ en somme, à savoir la prostitution forcée et la prostitution induite par la pauvreté. Puisque cela nuit grandement à l'image de la « pute heureuse et fière de l'être ». Et dire que nous ne devons pas mettre en parallèle le trafic d'êtres humains avec la prostitution forcée. En se penchant sur les chiffres concernant la Suisse¹², mais aussi sur ceux du reste du monde¹³, il s'avère que la majeure partie du trafic d'êtres humains pris en flagrant délit, qui représente les 4/5, se fait pour alimenter les réseaux de la prostitution forcée. Ainsi, l'appel à une stricte distinction entre la prostitution forcée et la prostitution choisie, tout comme celle entre la prostitution forcée et le trafic d'êtres humains s'apparente plutôt à une manœuvre de diversion visant à minimiser, sur les plans politique et social la souffrance et l'inhumanité inhérentes à la prostitution. Alors contentons-nous d'analyser - comme le souhaitent les partisan_e_s de la prostitution - uniquement le contenu de ce contrat de service en ce qui concerne la prostitution choisie. Brigitte Obrist décrit le contenu du contrat de service ainsi: « Le désir sexuel pousse les hommes dans les bras des travailleuses du sexe en chair et os. La chaleur d'un corps, la proximité qui peuvent être achetées au même titre que l'illusion de l'intimité et

“l'excitation” de pouvoir contraindre quelqu'une à faire quelque chose contre son gré. Le client est à facettes multiples. »¹⁴ Pénétrons dans la chambre d'une prestataire de service sexuel tandis qu'elle s'occupe d'un client. L'échange d'une illusion incluant des actes sexuels contre une rétribution sous forme d'argent. D'après Brigitte Obrist, l'illusion de l'homme consiste à « être désiré et satisfait à sa guise, dans un cadre maîtrisé, sans pour autant avoir à tenir compte des désirs de sa partenaire sexuelle. »¹⁵ Cette illusion est entretenue par la prostituée qui offre son corps et déploie, pour ainsi dire, ses talents d'actrice, et met à disposition différents orifices de son corps pour la pénétration, tout en mimant son propre plaisir lors des actes sexuels pratiqués par et sous la direction du client.

¹⁰ www.nzz.ch/aktuell/zuerich/uebersicht/prostitution-ist-nicht-sittenwidrig-1.18197438.

¹¹ Helmut Sporer, Commissaire de police allemand - un expert beaucoup cité - décrit dans sa prise de position pour le Bundestag: « Au quotidien de la prostituée en Allemagne on parle pas allemand, ici la femme est en grande partie ou totalement dépendante, elle peut garder seulement une fraction de ses revenus, est isolée du monde extérieur, travaille est vit dans le même endroit. » Il ajoute: « En gros 90 pourcent des femmes travaillent dans la prostitution (...) forcée, involontairement, en état de nécessité ou semblablement volontairement. »

¹² [/www.welt.de/regional/koeln/article122158660/Prostitution-weitet-sich-unertraeglich-aus.html](http://www.welt.de/regional/koeln/article122158660/Prostitution-weitet-sich-unertraeglich-aus.html).

¹³ www.youtube.com/watch?v=K9TJewRcTu0.

¹⁴ <http://journalistsresource.org/studies/international/human-rights/legalized-prostitution-human-trafficking-inflows>.

¹⁵ <http://eidgenossin.wordpress.com/2013/11/16/prostitutionsverbot-eine-heilslehre/>.

¹⁶ www.srf.ch/sendungen/club/prostitution-abschaffen-oder-anschaffen.

En outre, Brigitte Obrist parle de « l'excitation de pouvoir forcer quelqu'une à faire quelque chose contre son gré. » C'est plus fréquemment une femme et plus rarement un homme qui se trouve dans cette situation de contrainte. Par conséquent, le droit au libre choix devrait alors préciser que la femme peut être contrainte par son client à faire ce qu'elle ne veut pas. Dans toutes les autres réalités de la vie, contraindre quelqu'un-e à un acte sexuel est un délit pénal, mais voilà qu'ici, parce qu'il y a une rétribution financière, ladite contrainte se métamorphose en choix libre. En fin de compte, même en matière de prostitution choisie, l'on devrait généreusement tolérer la domination de la sexualité masculine, dans la pure tradition du patriarcat qui implique de l'assimiler et de la maintenir. Cela convient-il à l'égalité des sexes? Brigitte Obrist explique qu'elle se dissocie de son corps pendant l'acte sexuel¹⁶. La dissociation de son propre être est d'usage courant dans la prostitution¹⁷. La séparation du corps de l'esprit constitue un des problèmes fondamentaux à la fois dans la prostitution et dans le débat sur la prostitution. Le corps devient un "distributeur de services" qui, à ce qu'il paraît, peuvent être offerts sans soucis. Et nous n'aimons pas aborder les conséquences physiques et psychiques. Des enquêtes internationales prouvent que « deux (ex-)prostituées sur trois souffrent des états post-traumatiques, à l'instar des vétérans de guerre et des victimes de torture »¹⁸.

Dans nos débats, nous opposons systématiquement un déni sur la consommation abusive de drogues et d'alcool par les prostituées qui finissent par développer une addiction. En général, les

défenseurs et défenseuses de la prostitution apprécient lorsque qu'on ignore¹⁹ les expériences de violence et d'abus subis par des prostituées pendant leur enfance ou leur jeunesse, bien que 8 personnes sur 10²⁰ parmi elles ont fait l'expérience d'un tel vécu. Et dès que l'on évoque ces sujets, surgit alors le reproche selon lequel les pourfendeuses et pourfendeurs de la prostitution tiennent à faire de chaque prostituée une victime et contribuent ainsi à les traiter comme des personnes mineures. Brigitte Obrist de poursuivre: « Quant au pouvoir, il a trait à la confiance en soi. C'est quelque chose que la femme apprend en travaillant dans le milieu de la prostitution... Qu'elle que soit la manière dont on accorde ce privilège d'expérience individuelle de pouvoir à nous les volontaires, les anciennes ou les actuelles, ils ne l'obtiendront jamais par ce biais. »²¹ Je me réjouis véritablement pour Brigitte Obrist du fait qu'elle a pu expérimenter une forme d'émancipation et de pouvoir à travers la prostitution. Je m'arroge toutefois le droit de prendre en considération tous les facteurs susnommés et je constate que la situation est loin d'être aussi rose qu'elle n'y paraît.

¹⁶ www.srf.ch/sendungen/club/prostitution-abschaffen-oder-anschaffen.

¹⁷ Sybille Zumbach in «Die Prävalenz traumatischer Erfahrungen, Posttraumatischer Belastungsstörung und Dissoziation bei Prostituierten. Eine explorative Studie.» 2001.

¹⁸ www.aliceschwarzer.de/artikel/editorial-312913.

¹⁹ www.srf.ch/sendungen/club/prostitution-abschaffen-oder-anschaffen.

²⁰ www.welt.de/vermischtes/article124005103/Prostitution-und-Sklaverei-sind-dasselbe.html.

²¹ <http://eidgenossin.wordpress.com/2013/12/08/was-alice-schwarzer-wirklich-will/>.

Parler de libre choix et y centrer tout le débat est un affront fait aux millions de femmes qui transitent par le trafic d'être humains à travers le monde²² et à celles qui ont entamé cette activité du fait d'un comportement autodestructeur, à l'instar de Tanja Rahm²³. En mettant entre parenthèses toutes les graves réalités, on finit par aboutir à une dissociation collective. Par une méthode de Relations Publiques astucieuse et très efficace, l'objet de la discussion a été remplacé par de nouveaux slogans. L'objectif de la fabrication de ce nouveau discours étant de modifier le sens du contenu, de s'éloigner de la réalité. L'abstraction ainsi obtenue ne laisse pas de place à l'empathie²⁴. L'abstraction fait régner en « maître absolu » la logique de la prestation. Et l'on finit par perdre de vue le fait que, dans l'univers de la prostitution, des rapports de force patriarcaux sont à l'œuvre et continuent d'être entretenus lorsque l'on parle de prestation de service. Et c'est précisément le but escompté. Une prostituée serait une femme d'affaires indépendante ou une travailleuse du sexe ou une prestataire de service sexuel, le demandeur serait tout simplement un client. Les tenanciers et les tenancières de salons ainsi que les proxénètes, les plus grands bénéficiaires du système, seraient des hommes et des femmes d'affaires. La prestation sexuelle est souvent comparée à une activité quelconque exercée sans plaisir et comportant des conditions précaires. Ainsi se propage l'idée de l'argent facile, vite gagné. Et le grand public de découvrir que c'est en fait une supercherie. Les personnes qui garnissent leurs bourses sont les propriétaires des maisons closes et des salons, les propriétaires qui encaissent des loyers conséquents, les proxénètes et les individus qui orchestrent le

trafic d'êtres humains. Les prostituées elles-mêmes, dans leur écrasante majorité, ne parviennent pas à s'enrichir. Ala Langstrasse à Zurich, le loyer d'une chambre pour une prostituée s'élève à CHF 400.00 par semaine. Dans l'ancien "Sihlquai" le prix d'une passe serait déjà tombée à 10.00²⁵ Oui, vous avez bien lu: dix francs! Cela signifie que la prostituée doit « s'offrir » aux moins pour 5 passes par jour afin de pouvoir payer ne serait-ce que son loyer. Sans parler du montant qu'elle doit rétrocéder au proxénète, de son aide financière à sa famille au pays natal, de l'assurance maladie obligatoire et d'autres dépenses personnelles²⁶. En Allemagne, une prostituée indépendante qui n'est pas une victime de la prostitution perçoit en moyenne 5 euros par client²⁷. Et prétendre que cette activité est lucrative pour les prostituées constitue un véritable affront. Brigitte Obrist disait déjà en 1992 que les prix avaient baissé de façon drastique.²⁸ Il serait temps que la société (y compris les féministes) se penche sur le système de la prostitution en tant que phénomène social qui doit être abordé de manière interdisciplinaire.

²² <http://journalistsresource.org/studies/international/human-rights/legalized-prostitution-human-trafficking-inflows>.

²³ www.welt.de/vermischtes/article124005103/Prostitution-und-Sklaverei-sind-dasselbe.html.

²⁴ Je recommande le livre de Arno Gruen: Dem Leben entfremdet, 2013.

²⁵ Comme Grande Conseillère j'ai eu le privilège de pouvoir accompagner la police municipale de Zurich pendant une nuit et parler avec les prostituées. Elles ont exprimé ces faits.

²⁶ www.youtube.com/watch?v=K9TJewRcTu0.

²⁷ www.srf.ch/sendungen/sternstunde-philosophie/alice-schwarzer-prostitution-skandal-oder-freiheitsakt.

²⁸ www.spiegel.de/spiegel/print/d-13680142.html.

Il s'agit à la fois de droit, d'égalité femmes-hommes, de modèles, destéréotypes, de sexualité, de rapport Nord-Sud, de rapports Est-Ouest, de psychologie, d'éthique, d'exploitation, de violence sexuelle, entre autres. Néanmoins, l'on préfère tenir un discours public selon lequel la soi-disant double morale d'Alice Schwarzer en matière de prostitution ne devrait pas être soutenue car il s'agirait ici d'affaires et de liberté sexuelle... Et je pose la question qui vaille la peine d'être posée: "La liberté pour qui?"

Evoquons à présent la violence que l'on considère comme "risque du métier". Akif Pirinçci, écrivain et client déclaré de prostituées, répond comme suit (également par lettre ouverte) à la très intéressante lettre ouverte²⁹ rédigée par Tanja Rahm, ancienne prostituée danoise: « En effet, la prostitution se distingue considérablement des autres activités. Les protagonistes se placent sur les tréfonds de l'être humain, quasiment sur un plan animal tellement chargé de passions non déclarées, de fantasmes et de fétichisme. Tant et si bien que l'on en vient brusquement à proliférer des grossièretés et, dans des cas extrêmes, à commettre des actes de violence. Ce sont les risques du métier, ma chère... Quoi qu'il en soit, aucun pouvoir au monde ne pourra changer le fait que le sang de l'homme contient dix fois plus de testostérone que celui de la femme. L'ennui c'est que la morale n'en est pas responsable. »³⁰

En s'informant sur les forums des clients de prostituées³¹, l'on se rend compte que le gentil client, l'homme solitaire qui ne parvient pas à satisfaire ses besoins autrement est une trouvaille des

partisans et partisanses de la prostitution. On y vante, d'une part, la manière dont l'on outrepassé délibérément les limites des femmes. D'autre part, l'on critique durement le fait qu'elles ne sont pas aussi « en rut » qu'on le voudrait ou qu'elles cherchent à limiter la pénétration en utilisant des pratiques provoquant l'éjaculation précoce du client, car elles sont blessées au vagin. Brigitte Obrist estime que: « Une interdiction inciterait les clients à se dire qu'ils n'ont plus à avoir le moindre respect à l'égard des travailleuses du sexe. Si l'on est déjà passible d'une sanction, autant se lâcher sans la moindre vergogne. N'est-ce pas? »³² Et peut-on parler de respect dans la situation actuelle?

Je suis en premier lieu fort surprise de constater que, dans l'interview du « Spiegel », bien que Brigitte Obrist ait fourni une analyse convaincante sur le lien entre le conditionnement de la sexualité par la pornographie hard et la prostitution, elle refuse résolument de prendre en compte les répercussions négatives inhérentes à l'ensemble de la société. Elle n'est pas la seule à nier le fait que la légalisation de la prostitution favorise uniquement les structures de pouvoir patriarcales.

²⁹ www.welt.de/vermischtes/article123793374/lch-ekelte-mich-vor-Euch-und-Euren-Fantasien.html.

³⁰ <http://ef-magazin.de/2014/01/14/4839-antwort-auf-ihren-offenen-brief-liebe-ehemalige-nutte-tanja-rahm>.

³¹ <http://freiersblick.wordpress.com/>.

³² <http://eidgenossin.wordpress.com/2013/11/16/prostitutionsverbot-eine-heilslehre/>.

Aussi longtemps que des hommes, sachant que la loi est de leur côté, pourront utiliser le corps d'une femme pour satisfaire toutes leurs pulsions sexuelles et s'employer ainsi à déshumaniser³³ les femmes en les traitant comme des marchandises sans valeur, les représentations traditionnelles continueront d'être maintenues et transmises, à savoir que les femmes doivent être sexuellement disponibles pour les hommes et que ces derniers sont ceux qui dirigent les ébats et les pénètrent à leur guise. L'image de la femme dans la société demeure celle de « sainte ou pute », ce qui est étroitement associé à la prostitution³⁴.

Tant que les hommes de générations précédentes³⁵ ne considéreront pas leurs partenaires féminines comme leurs égales en matière de sexualité, en d'autres termes qu'ils s'évertuent à s'entendre avec elles sur leurs désirs mutuels; tant qu'ils pourront perpétrer leur domination sexuelle par le biais de la pornographie et la prostitution, ni l'égalité sexuelle ni l'égalité tout court ne deviendront jamais une réalité³⁶. L'empêchement³⁷ qu'il fait de la prostitution « le plus vieux métier du monde » ne devrait pas nous empêcher de lutter contre l'inhumanité et la souffrance. Il a déjà été prouvé que la criminalisation de la prostitution réduit considérablement le trafic d'être humains³⁸ et que sa légalisation, par contre, contribue à le faire prospérer. Le modèle nordique pénalise le client et dépénalise la prostituée. Parallèlement, on offre aux femmes qui veulent s'extraire de la prostitution un soutien médical, psychologique, social et une aide financière. Se sachant protégées par la loi, les prostituées en Suède sont ainsi

inclines à dénoncer les abus et la violence³⁹. Quelle sorte de société incarnons-nous en somme si nous laissons les femmes issues de milieux très modestes et de régions pauvres de la planète livrées à elles-mêmes ainsi qu'à la prostitution forcée, et si nous justifions l'exploitation sexuelle par des slogans tels que 'libre choix' et 'prestation de service', histoire de nous éviter d'avoir à nous confronter à l'immense phénomène social que constitue la prostitution?

Solidarisons-nous avec les prostituées!⁴⁰
Pas avec les personnes qui les exploitent en prétendant que c'est un métier comme un autre!

³³ <http://ef-magazin.de/2014/01/14/4839-antwort-auf-ihren-offenen-brief-liebe-ehemalige-nutte-tanja-rahm>.

³⁴ Das Kreuz mit der Kirche. Eine Sexualgeschichte des Christentums. K. Deschner. 1974. S. 368.

³⁵ A bien rappeler les jeunes générations qui conditionnent leur sexualité très tôt avec la pornographie et la prostitution.

³⁶ Ne doutons pas que l'exploitation du corps et de la sexualité féminin y contribue, mais ça serait un autre débat.

³⁷ www.tagesanzeiger.ch/wissen/geschichte/Der-Mythos-vom-aeltesten-Gewerbe/story/11038144.

³⁸ <http://journalistsresource.org/studies/international/human-rights/legalized-prostitution-human-trafficking-inflows>.

³⁹ <http://blog.dasmagazin.ch/2012/09/15/eine-frage-der-wurde/>.

⁴⁰ www.emma.de/artikel/die-rede-der-frauenministerin-313019.

Traduit par Chantal Nina Kouoh.

ANNE PERRIARD

Fun home, autobiographie féministe

Le tragicomique Fun Home¹ d'Alison Bechdel² est un récit autobiographique illustré qui retrace les années de jeunesse et d'adolescence de la dessinatrice américaine. Dans cette oeuvre, Bechdel se focalise sur sa relation avec son père, figure autoritaire et rigide qui domine la famille et passe ses journées à décorer et orner la maison de manière obsessionnelle, en quête d'une perfection jamais atteinte. Ce fil narrateur permet à l'auteure d'évoquer la découverte de sa sexualité et les sources de ses angoisses.

Dotée de parents impénétrables et fermés à toute signed'affection, la petite fille développe des troubles obsessionnels compulsifs et relate méticuleusement ses journées dans un journal intime dans lequel elle laisse progressivement émerger sa subjectivité sous la forme de questionnements et de doutes. Lorsqu'elle prend conscience de son homosexualité, tout devient limpide : voici la révélation qu'elle attendait et qui devrait lui permettre de se rapprocher de son père, dont elle comprend l'homosexualité cachée. Mais alors qu'elle espérait des retrouvailles émues, elle se heurte à l'amertume de sa mère et à la honte de son père dont la mort brutale, à 44 ans, laisse planer le doute du suicide.

Fondamentalement psychanalytique, cet ouvrage tente de reconstruire la complexité des événements qui ont servi de cadre à

ce climat de secret et de perfection esthétique. Les illustrations de l'auteure assemblent avec brio des éléments de sa mémoire - photos, extraits d'ouvrages et de lettres manuscrites, dessins - pour bâtir une histoire à la fois cohérente et morcelée.

Le titre « fun home » fait référence au funérarium familial dans lequel son père travaillait et qui sert de décor à cette autobiographie dont le deuxième tome, prenant pour sujet la relation à sa mère et intitulé « C'est toi, ma maman »³, paru en 2012, a été traduit en français durant l'année 2013.

¹ Alison Bechdel, Fun Home: A Family Tragicomic, New York, Houghton Mifflin, 2006.

² Alison Bechdel est une dessinatrice américaine née en 1960, auteure la série dessinée Dykes to watch out for publiée dans la revue féministe new-yorkaise Womanews.

³ C'est toi ma maman?, Denoël Graphic, Paris, 2013.

CAROLA TOGNI

Assurance chômage et division sexuée du travail en Suisse

L'assurance chômage n'est pas neutre d'un point de vue du genre, au contraire elle est construite historiquement comme un outil de gestion sexuée de l'emploi. Dans ma thèse de doctorat¹ j'analyse son rôle dans le renforcement des rôles sociaux attribués aux femmes et aux hommes et dans la stratification du marché du travail de 1924 à 1982.

En ce qui concerne les rôles féminins et masculins, un consensus se dessine dès la première loi fédérale sur l'assurance chômage de 1924 entre représentants patronaux, syndicats et parlementaires de gauche et droite confondus, autour de la nécessité de garantir avant tout le revenu du « chef de famille » et de préserver ainsi la famille patriarcale. Pour cette même raison, la catégorie de chômeuse mariée peine à être reconnue. A certaines époques, comme durant la Deuxième Guerre mondiale, cette dernière devient même un impensable.

¹ Carola Togni (2013), Le genre du chômage. Assurance chômage et division sexuée du travail en Suisse (1924-1982), Université de Berne, Institut d'histoire, Section d'histoire contemporaine générale et suisse (Dir. Prof. Brigitte Studer).

Jusqu'à la Loi fédérale sur l'assurance chômage obligatoire et l'indemnité en cas d'insolvabilité (LACI) de 1982, le chômeur reçoit une meilleure protection s'il est marié, alors que la chômeuse gagne à être célibataire du point de vue de l'indemnisation de sa perte de revenu. Alors que l'assurance renforce l'injonction à l'emploi pour les hommes et les femmes célibataires, elle participe au contraire à délégitimer celui des femmes mariées.

L'assurance chômage contribue également à renforcer la stratification sexuée du marché du travail. Les critères d'accès aux prestations sont en effet toujours basés sur des normes masculines - telles les exigences de régularité et de durée de l'emploi ou de revenu - qui ne prennent pas en compte la charge domestique qui pèse sur les femmes. En excluant une partie des salariées de la protection en cas de chômage, ou en leur offrant une moindre protection par rapport aux salariés, cette assurance renforce le statut subalterne des femmes sur le marché du travail. Elle creuse aussi les inégalités au sein du salariat féminin, entre une minorité de salariées qui peut s'assurer et celles qui restent exclues des caisses de chômage. La stratification du marché du travail que favorise l'assurance chômage ne s'appuie pas uniquement sur des critères sexués. Sous la pression notamment des représentants syndicaux, c'est avant tout le revenu de l'homme suisse et qualifié qui fut préservé tout au long de la période étudiée. Le critère national (et le statut de séjour) se révèle ainsi déterminant dès les années 1930, lorsque les migrant_e_s avec un permis saisonnier sont exclu_e_s des caisses de chômage et les personnes avec un permis annuel doivent faire preuve d'une durée minimale de séjour pour pouvoir s'assurer.

La gestion sexuée du chômage est faite de continuités, mais aussi de discontinuités, confirmant ce que d'autres travaux historiques ont montré, à savoir que l'on n'observe aucune évolution linéaire vers plus d'émancipation pour les femmes, mais bien une reconfiguration continue des rapports sociaux de sexe².

Si les périodes de crise économique, notamment durant les années 1930 et 1970, attisent les discours à l'encontre de l'emploi féminin, c'est pourtant à une époque où le chômage est au plus bas que les mesures les plus ouvertement discriminantes à l'égard des chômeuses vont être introduites. En effet, en 1942, les salariées mariées - dont le revenu du mari est considéré comme suffisant à l'entretien de la famille - se voient exclues des caisses de chômage. Le départ des hommes mobilisés par l'armée et les emplois nouveaux qui s'ouvrent aux femmes dans l'économie de guerre font naître des craintes concernant un potentiel bouleversement de la division sexuée du travail. Tout est mis en œuvre par les autorités politiques, en accord avec les représentants ouvriers et patronaux, pour en limiter les effets. Les soldats démobilisés doivent retrouver leur emploi, et les femmes qui les ont remplacés - souvent des épouses - seront renvoyées sans aucune indemnisation. L'exclusion de l'assurance permet de réaffirmer leur assignation prioritaire au travail domestique et le caractère contingent de leur emploi, tout en préservant les finances des caisses.

² Studer Brigitte, *Geschlechtergeschichte heute - Konzeptuelles und Konkretes. Die Ein- und Ausbürgerung durch Eheschliessung*, Universitätsverlag Konstanz, Constance, 2006.

Durant les trois décennies qui suivent la Deuxième Guerre mondiale, l'emploi féminin connaît d'importantes modifications. En Suisse, la division sexuée du travail se réorganise autour d'un investissement plus important des femmes dans le salariat, mais à temps partiel et selon un modèle d'activité discontinue, qui permet le maintien de leur assignation au travail domestique. L'assurance chômage accompagne et participe de ce changement. Tout en affirmant le principe d'une égalité formelle, elle reste basée sur la norme masculine de l'emploi à plein-temps et régulier, contribuant ainsi à construire le statut à part et « atypique » de l'emploi féminin.

Si les réformes entreprises durant les années 1970 - qui aboutissent à l'adoption de la LACI en 1982 - ne remettent pas fondamentalement en question les principes sur lesquels reposent les critères d'accès et de calcul des prestations, elles apportent cependant des changements importants pour les salariées. Elles améliorent notamment la protection des chômeuses enceintes ou qui viennent d'accoucher, ainsi que celle des femmes occupées à temps partiel. De plus, les arrêts de courte durée sont moins pénalisants et les femmes qui reprenant une activité rémunérée suite à une séparation peuvent se voir libérées de l'obligation de cotiser. Certes, ces améliorations reflètent le réajustement opéré dans la division sexuée du travail et notamment l'imposition de la nouvelle norme d'activité féminine : à temps partiel avec des brèves interruptions pour s'occuper des enfants. Elles répondent toutefois également à des revendications portées par les militantes féministes. Les années 1970 amènent en effet un renouveau de la

mobilisation et de la critique féministe de la gestion sexuée du chômage. Les militantes n'ont cependant pas attendu la deuxième vague du féminisme pour s'intéresser aux conditions d'accès à l'emploi et à une protection en cas de chômage. Alors que le débat autour de l'emploi et du chômage féminin traverse tout le 20^{ème} siècle, ma recherche met en évidence les apports des analyses et des mobilisations féministes, mais également leurs limites ainsi que les divergences entre les organisations de femmes.

Dr. des. Carola Togni, Professeure à la Haute école de travail social et de la santé, EESP, Lausanne, carola.togni@eesp.ch

.....
SARAH KIANI
.....

Brigitte Studer

Brigitte Studer, Professeure d'histoire suisse contemporaine à l'université de Berne est une intellectuelle au parcours scientifique et militant remarquable, dont les travaux de recherche, rayonnant bien au-delà des frontières suisses, ont largement contribué à réhabiliter des sujets d'histoire laissés pour compte, dont les femmes.

Née à Bâle dans les années 1950, Brigitte Studer, dont le père l'emmenait voir les « vieilles pierres » lors de leurs vacances, a

toujours eu la passion de l'histoire, une histoire cependant plus contemporaine, « plus proche de nous », que celle des murs des cités médiévales. Cette histoire du peuple, plus « terre à terre », entraîne Brigitte Studer sur des chemins peu conformistes, tant pour ce qui est de ses sujets historiques de prédilection que de ses engagements militants. Communisme, stalinisme, histoire des femmes et du genre, mais aussi du mouvement ouvrier et du mouvement de 1968, et tant d'autres sujets encore, ont été objets de son analyse minutieuse. En s'intéressant à comprendre comment les systèmes influent sur les individus, comment le politique modèle les vies quotidiennes, elle fait une histoire des « petites gens », approche qui, dans ses premières années de recherche, était encore très peu courante.

Très jeune, Brigitte Studer intègre le Mouvement de libération des femmes (MLF), de la conservatrice ville de Fribourg. Ce petit groupe d'une dizaine de femmes, organise la projection illégale du film sur l'avortement « Histoires d'A » et d'autres actions en faveur de la libéralisation de l'avortement. Ces actions courageuses font du bruit à Fribourg : le 8 mars 1978, elle participe à la manifestation de la journée des femmes, qui a lieu dans la même ville et pour laquelle les organisatrices se retrouvent victime d'un procès pour trouble de l'ordre public. Elles seront finalement relaxées grâce à une action féministe, à laquelle Brigitte Studer participe, le jour du procès. Son engagement féministe trouve une place au sein de l'université, dans laquelle elle organise, avec d'autres militantes, des cours alternatifs sur des sujets féministes. Son engagement se prolonge au comité de FemWissalors naissant, au début des années 1980.

Elle se nourrit, à l'occasion d'une année qu'elle passe à Londres à la fin des années 1970, de conférences et de cours sur l'histoire des femmes : une histoire à l'époque très militante, entièrement liée à l'engagement féministe. Ses premiers pas en tant qu'historiennes sont marqués par les chercheuses britanniques, qui ont commencé depuis quel temps déjà à défricher l'histoire du genre, ce que la Suisse n'adelaoin pas encore commencé. Deretour en Suisse, elle décide d'écrire son mémoire de licence sur Rosa Grimm, femme de Robert Grimm et l'une des fondatrices du parti communistesuisse. Cette première recherche quise concentre sur une femme est le prélude à une longue et fructueuse carrière, dans laquelle la recherche sur l'histoire des femmes tient une place de choix.

.....
PUBLIKATIONEN VON MITGLIEDERN
.....

Gleichstellungsbüros weltweit

Was für Arten von Frauenbüros und Gleichstellungsstellen benutzen Staaten um Frauendiskriminierung zu bekämpfen? Ja, lässt sich weltweit gar von staatlichen Gleichstellungsarchitekturen sprechen, sogenannten Frauenpolitikmaschinerien (women's policy machinery)? Diese Fragen werden in "Women's Policy Agencies and Institutional Architecture in Comparison: Building Bricks for Equal Gender Relations" (Dissertation) beantwortet. Von den 151 untersuchten Ländern weisen praktisch alle

mindestens eine staatliche Gleichstellungsstelle auf. Es handelt sich also um ein globales Phänomen. In unterschiedlichen Bereichen von staatlichem Handeln existiert eine grosse Bandbreite von verschiedenen Arten von Gleichstellungsstellen (13 Arten). Starke Arten werden seltener eingesetzt. Die Norm sind Stellen in der Exekutive. Die Verrechtlichung von Frauen- und Gleichstellungsarbeit hat (noch?) nicht zu einer breiten Institutionalisierung in der Judikative geführt.

Die Gesamtheit aller Gleichstellungsstellen ist die Gleichstellungsarchitektur eines Staates. Weltweit gibt eine starke institutionelle Vielfalt (13 Typen) und Staaten nutzen die ganze Breite, von schmalen bis umfassenden Typen von Gleichstellungsarchitekturen. Dominante institutionelle Vorbilder (Bsp. EU-Modell) existieren jedoch nicht. Ungewöhnliche Kombinationen von Ländern arbeiten mit ähnlichen oder identischen Strukturen im Gleichstellungsbereich. Beispielsweise wird der umfassendste Typ von Gleichstellungsarchitektur eingesetzt von so heterogenen Ländern wie Brasilien, Frankreich, Indien und Spanien. Die Studie eröffnet spannende Vergleichsmöglichkeiten über die Diffusions- und Staatsfeminismusforschung hinaus.

"Women's Policy Agencies and Institutional Architecture in Comparison: Building Bricks for Equal Gender Relations" ist gratis verfügbar unter: <http://www1.unisg.ch/www/edis.nsf>. Gedruckt bei christine.scheidegger@gmx.ch. Mehr unter: www.christine-scheidegger.ch.